

UN REGARD

SUR LA CONTRIBUTION DES ACTEURS SOCIO-EDUCATIFS AUPRES DE LA POPULATION HAUT-ALPINE

UN REGARD, POURQUOI FAIRE ?

A partir d'un état des lieux, il s'agit de provoquer une réflexion avec les partenaires pour maintenir et améliorer les services aux populations du département.

La situation décrite dans cet état des lieux traduit une évolution du secteur socio-éducatif et un dynamisme dans le département.

Ce dernier, en mouvement permanent, nécessite cependant une attention particulière pour éviter les ruptures et améliorer l'équité de service sur l'ensemble du département.

Le renforcement des structures existantes et de leurs actions, reconnues aussi bien par la population que par les acteurs institutionnels et politiques, évitera leur fragilisation dans le contexte de la transition du processus de décentralisation.

Le réseau d'animateurs professionnels du département met à disposition son expertise pour participer au développement des services à la population dans une collaboration dynamique entre le secteur public et privé.

Utiles, mais fragiles, les structures socio-éducatives du département souhaitent développer des relations de confiance avec les partenaires. Cela devrait se traduire par des engagements réciproques et durables au profit de la population.



Le Réseau des animateurs FONJEP - Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire : Depuis 1995, la DDJS 05 anime le réseau des professionnels salariés des mouvements de jeunesse et des associations d'éducation populaire qui assurent des fonctions d'animation et de développement de projet et dont les postes sont co-financés par le dispositif. Ce réseau a associé à ses travaux d'autres professionnels de l'animation ne bénéficiant pas du Fonjep.

En 2004, 27 structures des Hautes-Alpes ont participé à une enquête initiée par le "réseau des animateurs Fonjep" avec l'appui du Cabinet ACCES.

Pourquoi cette enquête ?

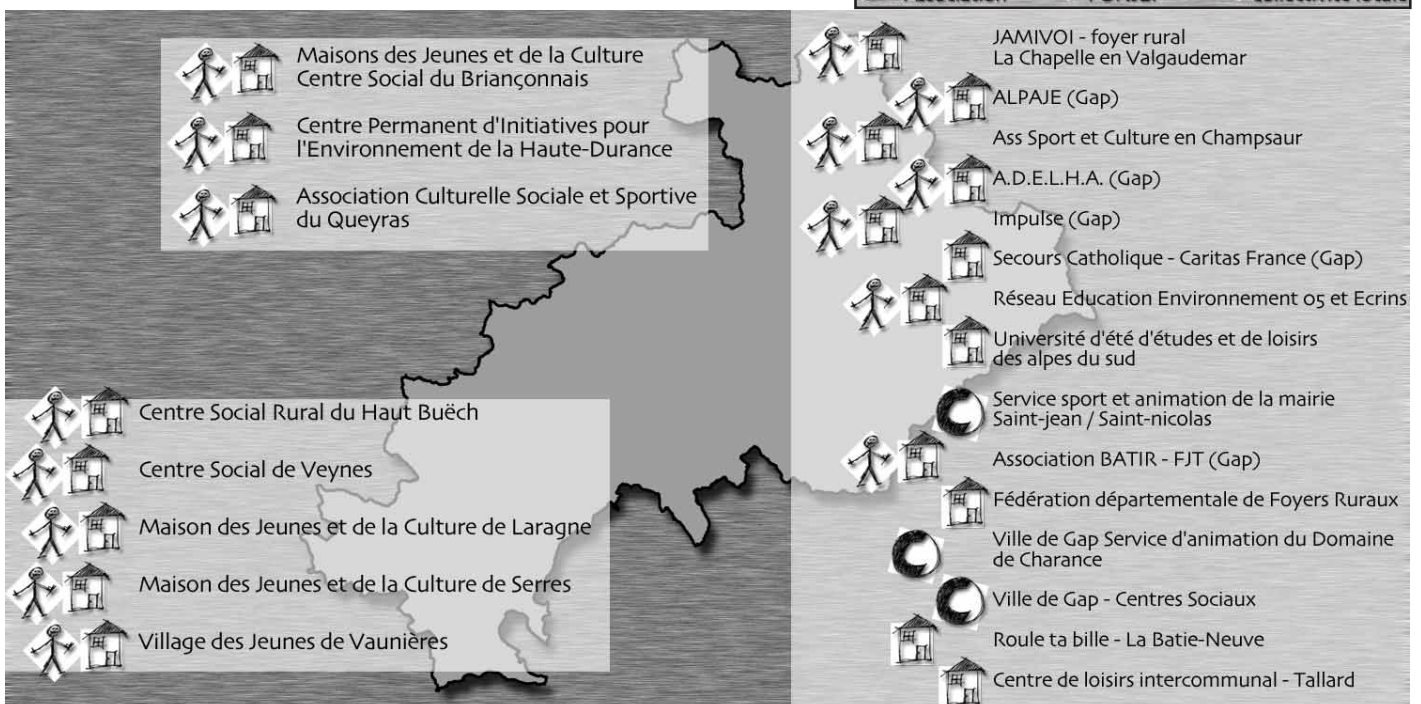
- pour faire valoir un réseau de compétences auprès des partenaires institutionnels et élus ;
- pour mettre en valeur les actions en direction de la jeunesse dans le département, vecteurs de cohésion sociale ;
- pour valoriser un secteur d'activité générateur d'emplois dans les associations et les collectivités locales.

LES ACTEURS SOCIO-EDUCATIFS C'EST QUI ?

Des professionnels, des bénévoles, des élus, intervenant dans les structures publiques ou privées du département et ayant :

- Des compétences d'expertise, d'analyse et d'expérimentation
- Une implantation sur tout le territoire
- Un contact quotidien avec la population
- Une expérience dans la mise en œuvre de projets et le développement des politiques contractuelles (menées par l'Etat, les collectivités locales et territoriales et la CAF)

Structures ayant participé à l'enquête départementale



L'ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE C'EST QUOI ?

C'EST TOUS LES JOURS DES ACTIONS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

○ Education/scolarité	Accueil péri-scolaire des enfants Accompagnement à la scolarité Education à l'environnement
○ Loisirs	Activités de loisirs, sportives et culturelles les mercredis et vacances
○ Culture	Activités culturelles pour tous les publics
○ Prévention/mediation	Prévention et accompagnement de personnes en difficulté : santé, famille Des actions d'insertion
○ Citoyenneté	Echanges et rencontres dans le cadre de projets, de chantiers, d'évènements Accès aux droits
○ Formation/information	Informations auprès de tous Soutien à la vie associative

L'ANIMATION SOCIO-EDUCATIVE POURQUOI ?

Répondre aux différentes attentes des citoyens.

Maintenir la permanence des services auprès de la population dans un équilibre public/privé et par des moyens financiers adaptés.

Favoriser, maintenir et générer le lien social.








Conforter les relations entre les collectivités publiques et les associations dans le cadre d'un meilleur développement des services à la population et de la participation citoyenne.

Poursuivre le développement des politiques jeunesse sur l'ensemble du territoire départemental.

Elargir le réseau à l'ensemble des animateurs et bénévoles et proposer des rencontres, des formations, des réflexions thématiques par rapport aux enjeux sociétaux.

QUELQUES DONNEES SUR LES STRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES

Les missions développées :

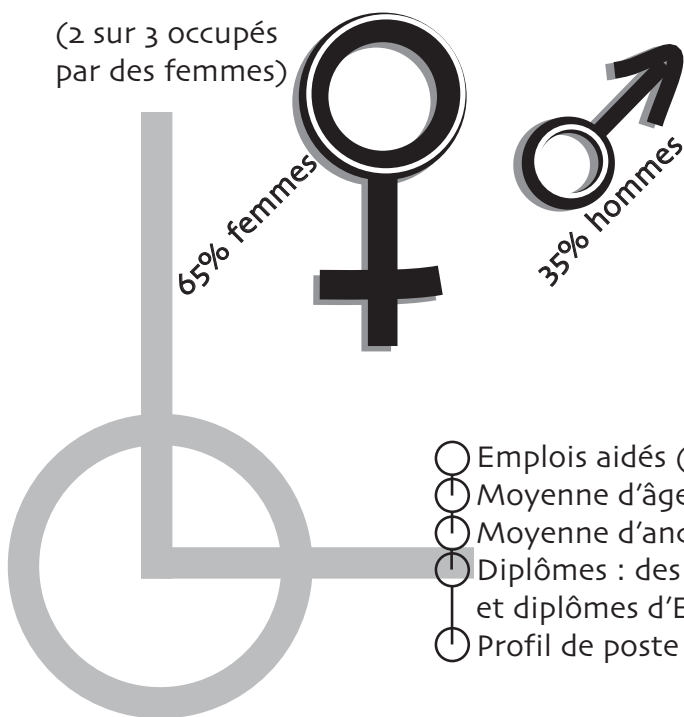
-  Pratiquement toutes les structures ont une activité Loisirs Education
-  44% développent des actions Insertion Sociale et Professionnelle et de Prévention
-  1/3 contribuent au développement de la vie associative sur leur territoire
-  1/4 ont des actions en direction des familles et de prévention de santé
-  2/3 participent au développement local de leur territoire, et de ce fait, ont une action citoyenne
-  la moitié organisent des Centres de Loisirs Sans Hébergement
-  1/3 proposent un accès à l'Information Jeunesse

CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES

- 16 structures associatives
- 11 structures relevant de la fonction publique territoriale

L'EMPLOI:

(2 sur 3 occupés par des femmes)

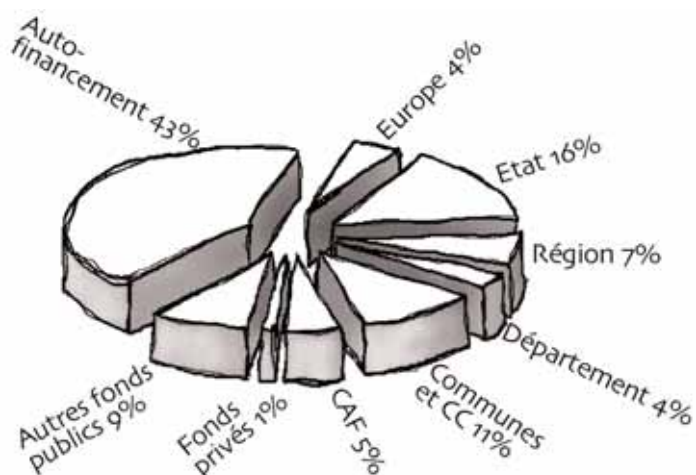


Les 27 structures génèrent
170 Equivalent Temps Plein

- Emplois aidés (Fonjep, EJ, CES, CEC) : 54% des emplois des structures
- Moyenne d'âge : 35 ans
- Moyenne d'ancienneté de 5 ans (maximum : 18 ans)
- Diplômes : des brevets non-professionnels (BAFA, BAFD) aux brevets et diplômes d'Etat ou universitaires (BEES, BEATEP, DEFA, BES...)
- Profil de poste : du statut d'animateur au directeur de structure

LES BUDGETS

Chiffre d'affaire total des structures publiques et privées : 6 millions d'euro pour l'année 2003



LE PUBLIC

- Les 27 structures estiment toucher 26 000 personnes
- Les 2/3 des usagers ont -25 ans
- La moitié des structures accueille un public handicapé